



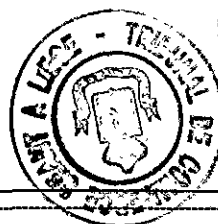
Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
Au
Moniteur
belge



14212958



Division LIEGE

17 -11- 2014

Greffe

N° d'entreprise :0526.995.159

Dénomination (en entier) : **GM NETWORK**
(en abrégé):

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège :4040 Herstal, rue Emile Muraille 222
(adresse complète)

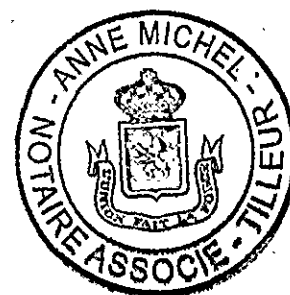
Objet(s) de l'acte : Changement dénomination, transfert siège social, modification des statuts

L'assemblée générale extraordinaire de la société GM NETWORK, ayant son siège social à 4040 Herstal, rue Emile Muraille 222, tenue le 13 novembre 2014, dont le procès-verbal a été dressé par le notaire Anne MICHEL, associé à Tilleur, a pris les décisions suivantes :

1. Modification de la dénomination de la société en « NC Telecom sprl ». En conséquence, suppression du paragraphe 2 de l'article premier des statuts pour le remplacer par le paragraphe suivant :
« Elle est dénommée « NC Telecom sprl ».
2. Décision de transférer le siège social à 4630 Soumagne, rue du Château de Micheroux 80. Modification de la première phrase de l'article 2 des statuts pour la remplacer par la phrase : "Le siège social est établi à 4630 Soumagne, rue du Château de Micheroux 80."
3. Pouvoirs à conférer à Monsieur Christophe MARQUET, pour l'exécution des résolutions qui précèdent.
4. Pouvoirs à conférer au notaire aux fins de coordonner les statuts et d'établir la liste des publications prescrites par le Code des sociétés.

Pour extrait analytique conforme, délivré avant enregistrement, dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

Signé par Anne Michel, notaire associé à Tilleur.



Annexe : une expédition du procès-verbal du 13 novembre 2014.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2014 - Annexes du Moniteur belge